



HAL
open science

La prise en compte de l'itinérance inuite. Réflexions autour d'un quartier montréalais

Antonin Margier

► **To cite this version:**

Antonin Margier. La prise en compte de l'itinérance inuite. Réflexions autour d'un quartier montréalais. *Nouvelles Pratiques Sociales*, 2015, 27 (1), pp.50-63. 10.7202/1033618ar . halshs-01284651

HAL Id: halshs-01284651

<https://shs.hal.science/halshs-01284651>

Submitted on 18 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La prise en compte de l'itinérance inuite Réflexions autour d'un quartier montréalais

Antonin Margier

Mouvements sociaux et nouveaux acteurs politiques : incidences sur les pratiques de gouvernance autochtone
Volume 27, numéro 1, automne 2014

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1033618ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1033618ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (imprimé)

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Margier, A. (2014). La prise en compte de l'itinérance inuite : réflexions autour d'un quartier montréalais. *Nouvelles pratiques sociales*, 27 (1), 50-63.
<https://doi.org/10.7202/1033618ar>

Résumé de l'article

À l'heure actuelle, plusieurs municipalités canadiennes dressent le constat d'un accroissement rapide de la proportion d'Autochtones et d'Inuits au sein de la population itinérante. Nous souhaitons dans cet article mettre en lumière les pratiques mises en oeuvre par ces personnes pour faire face à cette condition. En nous intéressant à l'occupation des espaces publics par des itinérants inuits dans le square Cabot à Montréal, nous montrerons l'importance identitaire de cette appropriation. Nous nous intéresserons ensuite à la prise en compte de cette identité inuite dans l'intervention des pouvoirs publics sur l'itinérance.



La prise en compte de l'itinérance inuite.

*Réflexions autour
d'un quartier montréalais.*

Antonin MARGIER
Docteur en études urbaines, (ATER)
Université Lille 1 (France)

À l'heure actuelle, plusieurs municipalités canadiennes dressent le constat d'un accroissement rapide de la proportion d'Autochtones et d'Inuits au sein de la population itinérante. Nous souhaitons dans cet article mettre en lumière les pratiques mises en œuvre par ces personnes pour faire face à cette condition. En nous intéressant à l'occupation des espaces publics par des itinérants inuits dans le square Cabot à Montréal, nous montrerons l'importance identitaire de cette appropriation. Nous nous intéresserons ensuite à la prise en compte de cette identité inuite dans l'intervention des pouvoirs publics sur l'itinérance.

Mots clés : itinérance; espaces publics; Inuit; Montréal; politiques publiques.

Several Canadian cities have noticed an increase in the proportion of Aboriginal and Inuit people among the homeless population. In this paper, we aim to analyze the strategies developed by Inuit homeless people to face life in the streets. Through the analysis of the occupation of public spaces by Inuit homeless people in Cabot Square in Montreal, we show the importance of this occupation for the preservation of their identity. In the last part of the paper, we analyze how the Inuit identity is taken into account in the action of public authorities on homelessness.

Keywords: homelessness; public spaces; Inuit; Montreal; public policies.

INTRODUCTION

À l'heure actuelle, plusieurs municipalités canadiennes établissent le constat d'un accroissement de la proportion d'Autochtones au sein de la population itinérante. S'inscrivant dans le mouvement global de migration des territoires du nord vers les espaces urbains, une grande partie des Autochtones s'y retrouvent alors « en face de multiples ruptures, si caractéristiques de l'itinérance contemporaine : affectives, économiques et culturelles » (RCAAQ, 2008 : 9). Le phénomène interpelle en effet depuis quelques années puisque, représentant 4 % de la population totale, les Autochtones comptent pour 10% de la population itinérante (Leach, 2010). À Montréal, plusieurs études confirment ce constat, les Autochtones représentant 0,5% de la population urbaine mais 20% des itinérants (Bélanger et Awosoga, 2013). Cette sur-représentation des Autochtones parmi la population itinérante soulève les inégalités structurelles dont ils sont victimes. En effet, la marginalisation qui touche ces populations précéderait les migrations vers les centres urbains et les situations de précarité dans lesquelles elles se retrouvent (APNQL, 2008). Plusieurs études font ainsi part des dysfonctionnement sociétaux qui favoriseraient ces inégalités et expliqueraient l'importance de l'itinérance autochtone : le coût de la vie dans les territoires du Nord, le manque d'emplois et la surpopulation de logements constituant ainsi autant de facteurs incitant les Autochtones à la migration vers les régions du sud (Savoie, 2011). Pour autant, à cause du racisme, de la discrimination et du manque de logements destinés aux Autochtones, beaucoup d'entre eux sont contraints à vivre dans la rue et les espaces publics (APNQL, 2008 ; Caryl, 2014). Or, même dans

la vie de rue, le racisme se manifeste, en particulier dans les refuges au sein desquels beaucoup ne veulent plus aller (Kishigami, 2008). Mais avec moins de 1% de sa population d'origine autochtone, la Ville de Montréal investit peu dans des ressources à son intention (APNQL, 2008). Très peu d'organismes sont ainsi destinés aux Autochtones, et leurs moyens ne leur permettent d'ailleurs pas de venir en aide à toutes les personnes les plus précarisées. En ce qui concerne Montréal, l'itinérance urbaine a déjà fait l'objet de nombreuses recherches et plusieurs auteurs ont montré les impacts négatifs de la régulation contemporaine des espaces publics sur les populations itinérantes (Parazelli, 1997, Bellot *et al.*, 2005 ; Morin, Parazelli et Benali, 2008). Cependant, bien que l'importance des Autochtones dans la population itinérante montréalaise soit reconnue, peu d'auteurs s'intéressent particulièrement à cet aspect.

Dans cet article, il ne s'agit pas spécifiquement de comprendre les raisons qui aboutissent à cette surreprésentation d'Autochtones dans la population itinérante, mais bien plutôt de saisir comment, dans ce contexte, cette identité autochtone se manifeste dans les pratiques et les usages des espaces publics. Comment leurs pratiques d'appropriation peuvent-elles participer à maintenir cette identité ? Dans quelle mesure peut-elle s'inscrire dans l'espace ? Comment cette identité est-elle prise en compte dans les politiques de lutte contre l'itinérance et dans l'action des pouvoirs publics ?

Afin de répondre à ces questions, nous nous sommes appuyés sur certains des résultats issus de notre recherche doctorale portant sur la cohabitation dans les espaces publics d'un quartier parisien et du Village Shaughnessy à Montréal (Margier, 2013). Se focalisant plus spécifiquement sur le square Cabot, auquel est associée depuis quelques années l'itinérance inuite, cet article repose sur des entrevues semi-dirigées réalisées avec des travailleurs de rue (3) par l'entremise desquels nous avons pu rencontrer plusieurs itinérants inuits occupant régulièrement le square Cabot (2 femmes et 3 hommes)¹. Des entrevues avec des responsables politiques et urbanistes (4) complètent l'échantillon.

Nous avons cherché à saisir les significations des pratiques des itinérants inuits mais également à savoir si un traitement spécifique était accordé à cette population dans sa gestion politique. Dans un premier temps, nous proposons des pistes théoriques pour appréhender les pratiques d'appropriation des espaces publics, à la suite de quoi nous présentons les résultats de notre recherche. Enfin, nous mettons ceux-ci en perspective avec l'intervention politique sur l'itinérance autochtone et inuite, en particulier dans le terrain étudié.

1. Les entrevues ont eu lieu au sein des organismes sociaux concernés.

DE L'IMPORTANCE DE L'APPROPRIATION DE L'ESPACE

Réflexions sur l'espace géographique

Aborder les usages des espaces publics et les significations dont ils peuvent être l'objet nous impose d'interroger la notion d'espace. En effet, avant d'être public, l'espace public constitue une portion de l'espace géographique, dont nous connaissons aujourd'hui l'importance existentielle (Berque, 2009). En évoquant l'être humain comme profondément géographique, Augustin Berque souligne cette indissociabilité de l'être humain et de l'espace : « [...] la géographicité de l'être, en effet, ce n'est autre que la relation par laquelle la chose étendue est si peu étrangère à la chose pensante, qu'elle participe de son être même. » (Berque, 2009 : 16) Ce constat implique de penser l'espace comme résultant des interactions entre la subjectivité des individus et la matérialité de l'environnement et des formes qui les entourent. Or, c'est bien leur position qui permet à l'individu de différencier les objets extérieurs et de les percevoir, « cette offre est possible dans un espace d'objets où seules sont distinctives leurs positions respectives » (Pellegrino, 1994 : 15). C'est pourquoi « la perception spatiale de la réalité matérielle des choses ne porte pas seulement sur leurs ressemblances iconiques, mais sur leurs voisinages topiques » (*Ibid.* : 15). Ces propos rejoignent notamment la géographie structurale et l'importance qu'elle accorde à considérer l'espace comme une structure de positions dont les significations symboliques associées seraient interprétées par les êtres humains, leur apparaissant alors attractives ou répulsives en fonction de leurs propres aspirations identitaires et sociales. Les tenants de la géographie structurale insistent notamment sur l'importance des positions au sein de la structuration spatiale. Dépassant la simple notion de localisation, la position n'est plus une simple mesure géométrique, mais « un véritable phénomène » (Hubert, 1993 : 39), elle « intervient dans l'existence de l'être géographique » (*Ibid.* : 39), au point que « la géographie structurale considère la représentation topologique de l'espace comme étant la forme ontologique de l'espace géographique » (Parazelli, 1997 : 154).

Cette perception des discontinuités mettrait ainsi en œuvre l'appréhension des dimensions attractives ou répulsives des positions et déclencherait des désirs d'appropriation. De fait, bien qu'elle puisse être contrainte par le pouvoir que possèdent les individus de se mouvoir dans l'espace (Desmarais et Ritchot, 2000), l'appropriation ne renvoie pas aux seules logiques foncières mais également aux valeurs symboliques renvoyées par les positions et aux potentialités socio-identitaires qu'y discernent les individus.

La dimension identitaire de l'appropriation

En effet, au-delà des références identitaires injectées dans l'espace par des groupes sociaux, délimitant spatialement un quartier ou constituant le signe d'un désir d'« entre-soi » et du maintien d'une identité sociale, l'appropriation de l'espace joue à notre sens un rôle important dans la construction de soi. Dans la mesure où l'espace se situe à l'articulation du subjectif et de l'objectif, il nous semble important d'accorder une importance particulière à la manière dont les individus se projettent dans certains lieux pour comprendre l'appropriation de l'espace. Dans « La rue attractive », Michel Parazelli (2002) montre, chez les jeunes de rue, comment la rue et certains espaces publics leur serviraient d'espaces transitionnels, plus ou moins investis selon leurs parcours identitaires. Car à travers leur appropriation, ils parviendraient à élaborer un processus identitaire dont le déroulement a souvent été perturbé au cours de l'enfance à cause des rapports de domination, des violences ou de la non-reconnaissance auxquels ils ont fait face. En s'appropriant ainsi des lieux, ces jeunes créeraient notamment un cadre spécifique de socialisation, leur permettant de réaliser ce processus d'identification. De fait:

L'espace et son appréhension symbolique représentent un point d'appui psychosocial fondamental de la structuration identitaire, car c'est par l'appropriation de lieux (si elle perdure dans le temps) que l'individu peut accomplir et stabiliser un processus d'identification, l'espace représentant le foyer de toutes les expériences possibles. (Parazelli, 2002 : 141)

Au-delà du marquage et de l'investissement de certaines valeurs dans les lieux, ce sont également les relations sociales, et en particulier la réciprocité des relations, qui s'inscrivent dans le processus d'appropriation, car la coexistence est « ce qui rend l'espace possible » (Sloterdijk, 2005 : 271). Les regroupements et les relations sociales sur lesquelles ils se construisent favoriseraient alors une différenciation topologique de l'espace et la constitution de lieux spécifiques :

[...] ceux qui sont rassemblés dans l'espace psycho- et sociosphérique constituent eux-mêmes l'espace par la force de leur coexistence : ils sont imbriqués les uns dans les autres et constituent, sur le mode de l'abri que l'on s'offre l'un à l'autre et de l'évocation réciproque un lieu psychosocial d'un type spécifique (Sloterdijk, 2005 : 271-272)².

2. Cela souligne le fait que les individus, même lorsqu'ils font face à une multitude de contraintes, gardent une marge d'autonomie et une possibilité d'action. De fait, les sans-abri, à travers diverses pratiques de l'espace, participent également à lui donner du sens.

Nous pouvons ainsi concevoir que les pratiques d'appropriation, à travers les relations sociales et l'investissement de valeurs en certains lieux puissent traduire la constitution d'un « chez-soi » identificatoire. L'appropriation d'un lieu participe ainsi de l'engagement existentiel des individus avec l'espace et il apparaît clairement que les espaces publics deviennent un élément majeur de la constitution d'un « chez-soi » où habiter, particulièrement pour les personnes itinérantes qui n'ont pas d'espaces privés. Nous retrouvons alors dans cette vision de l'appropriation l'idée selon laquelle l'humain donne certaines qualités aux lieux qu'il investit, lui permettant de différencier un intérieur d'un extérieur, distinction qui « fait en sorte que l'on découpe, dans l'extension indifférente ou enchantée de l'espace non-exploré, là-bas, à l'extérieur, le lieu non indifférent, spécifique à soi-même » (Sloterdijk, 2011 : 180-181).

Ces réflexions montrent ainsi comment les espaces publics peuvent être intégrés à l'acte d'habiter, voire domestiqués et intégrés au « chez-soi ». Comme le signale Hoyaux :

[...] l'espace domestique ne doit pas être conçu uniquement comme un contenant délimité par les murs d'un appartement ou la clôture d'une maison d'habitation principale, mais aussi, et peut être surtout, comme un espace contenu où la projection de l'être, en chair, construit un monde où sa sécurité ontologique est maximum. (Hoyaux, 2004 : 33)

Or l'établissement d'une sécurité ontologique ne serait pas forcément lié à la raison urbanistique, aux critères architecturaux de la qualité de vie, mais impliquerait également :

[...] un monde complexe, contradictoire, parfois violent et désordonné, où l'être-au-monde, par ses pratiques et ses discours, inscrit des mondes qu'il domestique, en se les appropriant ou en s'identifiant aux autres êtres qui les habitent ou aux valeurs qu'ils représentent. (*Ibid.* : 33)

Si l'on s'appuie sur l'apport de Giddens, la sécurité ontologique renverrait à « la confiance de la plupart des êtres humains dans la continuité de leur propre identité et dans la constance des environnements d'action sociaux et matériels » (Giddens, 1994 : 98). Dans cette mesure, la constitution d'une sécurité ontologique est clairement liée à l'appropriation de positions dans lesquelles se reconnaître et au sein desquelles la confiance peut être maximale.

Les pratiques des espaces publics par les itinérants inuits

À la lumière de ces réflexions théoriques, il importe maintenant de rendre compte des pratiques mises en œuvre dans les espaces publics du Village Shaugnessy par les populations itinérantes inuites, pour en éclairer les

significations. Situé à l'ouest du centre-ville, au sein du district Peter McGill, ce quartier connaît depuis plusieurs années un processus de gentrification (Corral, 1986) et se situe au cœur de différentes dynamiques de revitalisation, notamment depuis son intégration au périmètre du Programme particulier d'urbanisme du Quartier des grands jardins. Or, le square Cabot, l'un des seuls espaces verts du quartier, situé le long de l'avenue Atwater, est occupé depuis plusieurs années par une population itinérante, dont une grande partie est inuite. Cette occupation, souvent associée dans les médias ou dans le discours des riverains à l'insécurité, à l'alcoolisme ou à l'usage de drogues, doit faire l'objet d'une réflexion approfondie pour en saisir pleinement le sens.

Le square Cabot, une centralité symbolique

Depuis plusieurs années, en effet, les Inuits habitant dans certains territoires du nord du Québec, dépourvus de structures de soin, viennent se faire soigner à Montréal, et en particulier au *Children's Hospital*, à proximité du square Cabot. De fait, les premiers contacts avec l'espace urbain de Montréal sont liés à ce square et à ses environs, dans lesquels ils se promènent lors de leurs sorties. Par ailleurs, le Module du Nord, assurant la liaison entre les services de santé du Nunavik et ceux de Montréal, s'est récemment installé à proximité. Beaucoup de ces personnes, à la suite de soins, souvent sans moyens financiers, choisissent alors de rester à Montréal, et plus particulièrement dans le square Cabot. Cette explication revient régulièrement dans les propos des personnes interrogées :

It's because you know, patient's services moved there [...], that's why there's more and more Inuit people going there, because of patient services. People comin' from the north to go to the hospital, that's why Atwater became a place for meeting Inuit people. (Itinérant inuit, I3)³

Mais les raisons médicales ne sont pas les seules à expliquer la venue d'Inuits à Montréal et dans ce quartier ; il peut également s'agir de personnes amenées sur le territoire montréalais pour effectuer des peines de prison, qui n'ont pas de moyens pour rentrer chez eux ou pour qui il est tentant de vivre l'expérience de la vie urbaine à leur sortie, à l'instar de ce répondant : « *I spent some time in a penitentiary before, I was in a halfway house and transit house so ... [...]. I wanted to try something here so I didn't take my flight [...]. I wanted to try something, living in the streets... cause I've a lot of family here* » (15).

3. Les propos sont reproduits verbatim. Or, certaines des personnes interrogées n'ayant pas l'anglais comme langue maternelle, certaines fautes peuvent apparaître.

Le réflexe pour les nouveaux arrivants est alors de se diriger vers le square Cabot, dont ils connaissent souvent l'existence avant leur venue et où ils savent pouvoir trouver des personnes en mesure de les aider et à qui parler. C'est ainsi que l'une des répondantes explique sa venue dans le square lors de son arrivée à Montréal, « *because there were Inuit people, you know... the first time you move to the city, it's like... you want to see your people...* » (I2). Cela participe ainsi à un certain regroupement, « c'est leur coin, ils aiment ça être là, je pense que depuis le début des années 90, ils sont dans ce coin-là... » (Travailleur Social, TS3). Ce lieu a donc acquis une certaine réputation, même dans les territoires du nord du Québec, « le parc, il est connu, tu vas à Kuujjuwak ou peu importe, tu vas à Montréal, ben il y a le parc au coin d'Atwater. Donc les gens le savent, ils arrivent ici et c'est l'endroit où ils se réunissent » (TS1). Même quand des membres de la famille viennent leur rendre visite, ils se retrouvent souvent à cet endroit « *sometimes, family members come to Montreal, that's where we usually meet, Atwater or in Dorval* » (I3).

Le square Cabot est ainsi devenu au fil du temps une centralité symbolique pour les itinérants inuits, qui y trouvent d'importants référents identitaires. C'est un lieu dans lequel il est en effet possible de rencontrer des personnes de leur culture: « *it's like a reuniting place for Inuit people these days [...] it's a uniting place, when they're separate in the world they come back there to meet up again, to meet other people* » (I3).

Le square comme un « chez-soi »

La dimension identitaire prend donc une place importante dans l'appréhension et l'investissement de ce lieu. Dans cette perspective, les interactions sociales et la rencontre semblent se manifester en ce lieu plus qu'ailleurs, « *it's like the only place for them, because that's where they all meet friends* » (I2). Les projections familialistes (Parazelli, 1997) reviennent ainsi régulièrement dans les entrevues réalisées afin de décrire les liens et les solidarités que ces personnes trouvent dans ce lieu, « *it's like a family there, [...]. It's like if someone is missing... For a couple days not here, we start to wonder where they are, what happened to them...* » (I1). Les relations à l'œuvre en ce lieu permettent notamment de nourrir un processus de reconnaissance et l'affirmation d'une appartenance sociale, « *I know maybe all of them, the people who live in the street [...], lots of friends. Men and women. And everybody knows me* » (I5). Il apparaît ainsi très clairement que les relations sociales s'articulent à l'identification au lieu, « *There are other places but that's just the main place to go. And everyone knows everybody there...* » (I1). L'appropriation participe ainsi de la valorisation symbolique du square.

Car, à travers ce processus, le square apparaît à ces personnes comme un lieu protecteur et rassurant, et joue alors le rôle d'un « chez-soi » familial dans lequel se relâchent certaines barrières défensives, de vigueur dans certains autres lieux comme le parc Viger :

I just want to be here, often if we can't go there, we go there on Viger, Viger Square, I don't like it in there because it's dangerous, I don't like... [...] I have my family there [in Cabot Square] so I'm not in danger, I feel more danger when I'm alone (I1).

Cela témoigne notamment de la sécurité ontologique que construisent ces personnes dans l'appropriation de ce lieu. Dans un contexte urbain qui leur est souvent hostile, les pratiques sociales du square leur permettraient alors d'en faire un refuge. L'interconnaissance et le regroupement qui lui est lié participent ainsi de la constitution d'une protection, d'un sentiment de confiance en ce lieu. Cela leur permet notamment de reconnaître les personnes qui n'y ont pas leurs habitudes, « *because everybody knows everybody, we can recognise them, you know...* » (I5). À travers l'investissement de cet espace dans lequel se joue le développement d'une familiarité et la projection de valeurs symboliques, il apparaît une démarcation topologique avec le reste de l'espace urbain, et la constitution d'un « chez-soi » protecteur pour ces personnes itinérantes inuites, dans lequel se reconnaître. L'occupation par ces personnes des espaces publics du quartier, et du square Cabot en particulier, traduit alors un attachement fort aux lieux et renvoie à une certaine forme d'appartenance, « *this space is basically their home, during the day I mean...* » (I3).

Il est donc important de ne pas considérer cette occupation comme passive mais bien plutôt d'y voir un investissement actif de sens, de significations, permettant à ces itinérants inuits de recomposer un « chez-soi », un réseau relationnel maintenant leur propre identité. La permanence de l'attachement à ce lieu et à ses sociabilités, son occupation régulière, pour des personnes ayant accédé à un domicile témoigne justement de son importance dans le maintien de leur identité. Certains itinérants ayant vécu dans les espaces publics du quartier, actuellement en processus de réinsertion ou ayant obtenu un domicile, tiennent parfois à se démarquer de l'occupation du square et des activités qui s'y déroulent. Pourtant, l'attachement au square demeure prégnant chez plusieurs d'entre eux.

Récemment logés ou inscrits dans une dynamique de scolarisation et de sortie de rue, certains ont ainsi évoqué leur prise de distance avec le square, avec ces lieux qui ne sont plus considérés comme protecteurs et seraient même devenus dangereux, « *they want to stay there to do alcohol or drugs [...]. It wasn't like that in 2006 [...]. I wouldn't live there, in Atwater area, no... I prefer stay away from this place, focus on my school* » (I3). Cela

semble répondre à une volonté de se démarquer d'une population souvent stigmatisée et de souligner plus nettement sa sortie de rue et son intégration. Pour autant, cette personne continue régulièrement à aller dans le square pour voir des amis, qui continuent d'occuper l'endroit, « *I don't see them everyday, but once or twice a week, I try to go see them. Sometimes, they're there, sometimes they're not there [...]. Atwater park, that's where I usually meet my friends* » (I3).

De la même manière, une répondante, depuis 20 ans dans la rue et ayant beaucoup fréquenté le square Cabot, est inscrite dans un processus de réinsertion, grâce à un programme de scolarisation et à un traitement contre ses addictions. Passant d'appartements en refuges, elle juge le square Cabot de plus en plus dangereux au fil des ans, et dit l'éviter depuis qu'elle a une fille. Bien qu'elle attribue de nombreux défauts au square, cette personne y retourne pourtant régulièrement pour les sociabilités et les amitiés qu'elle y a auparavant développées : « *my friends are there, I go there sometimes [...] because I see my friends there, my old friends, one of my old best friend is hanging around 24 hours, seven days a week over there* » (I2).

Par ailleurs, la difficulté qu'éprouvent certains à intégrer un domicile témoigne notamment de l'importance de la dynamique sociale associée au square. Ainsi, en raison de sa grossesse, les services sociaux ont permis à l'une des répondantes d'accéder à un logement à l'ouest du centre-ville, or cette domiciliation est loin d'être vécue comme un soulagement. Au contraire, elle ne s'y sent pas à l'aise et regrette régulièrement la vie dans la rue, ce qui l'amène à continuer à fréquenter quotidiennement le square et ses amis qui y sont encore, « *I still hang up with them, I seat there with all them... I kind of miss it* » (I1). Quant à savoir si elle se sent plus appartenir au quartier dans lequel est situé son logement ou au square, sa réponse est très claire, « *I feel more from Cabot Square, I'll always gonna be there, even... I don't know. That'll always be a part of... always be a part of our place. It's like home* » (I1).

En maintenant des relations dans ce square, ces itinérants inuits lui ont ainsi donné certaines significations symboliques, l'ont investi de valeurs, et ont finalement composé une centralité symbolique qui leur permet d'y trouver une reconnaissance, mais également de prendre place dans la ville et d'« *habiter* ».

Action publique et itinérance inuite

À l'heure où le quartier fait l'objet d'une dynamique de gentrification et où les pouvoirs publics accordent une importance particulière au secteur, il convient de s'intéresser à la prise en compte politique de cette dimension

inuite de l'itinérance dans ces espaces publics. En effet, certaines actions mises en œuvre portent spécifiquement sur ces enjeux et révèlent la prise de conscience de l'importance du phénomène.

La lecture du Plan d'action ciblé en itinérance de la Ville de Montréal (2010) révèle une importance particulière accordée à cette spécificité. Sur les 11 actions prioritaires constituant le plan, l'action 6 porte sur le développement d' « une approche d'intervention adaptée auprès des communautés des Premières Nations et Inuite [sic] en situation d'itinérance » (*Ibid.* : 11). Reconnaisant l'importante présence d'Inuits dans la population itinérante, la municipalité cible certains lieux d'intervention : « leur présence est manifeste surtout aux abords du square Cabot de même que sur la place de la Paix, dans l'arrondissement de Ville-Marie » (*Ibid.* : 11). En partenariat avec la société Makivik, la municipalité a ainsi embauché des intervenants sociaux parlant l'inuktitut et établi des ententes avec différents services communautaires montréalais. Par ailleurs, plusieurs membres de la municipalité participent aux travaux du Réseau pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone à Montréal. Bien que les moyens soient finalement assez réduits dans l'intervention auprès des itinérants inuits, la Ville dresse des partenariats avec divers organismes et soutient divers projets allant dans le sens d'une reconnaissance et de l'intégration de cette forme d'itinérance dans l'action des pouvoirs publics, qu'il s'agisse d'intervention sociale ou d'aménagement. Comme le confirme l'un des responsables du développement social au niveau municipal :

L'itinérance autochtone est évoquée parce qu'on s'est impliqué [...]. Le mécanisme de consultation amène les groupes à se manifester, on est allé solliciter des groupes autochtones, le RÉSEAU autochtone de Montréal [Réseau pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone à Montréal], a fait la même démarche pour le square Cabot. Le square Cabot va être agrandi, réaménagé l'été prochain, on parle d'un travail de longue haleine, c'est un parc qui est en très mauvais état, mais c'est un haut lieu de la culture autochtone, on l'a bien entendu, alors on veut impliquer des organismes qui travaillent auprès de ces personnes-là dans le réaménagement.

Par ailleurs, nous pouvons constater dans le même plan d'action la volonté de rendre plus sûre la ville de Montréal, et d'éviter que l'itinérance ne réduise le sentiment de sécurité. Il s'agit alors à travers la septième orientation de « réduire les problèmes de partage de l'espace urbain » (*Ibid.* : 12), de réduire les tensions qui peuvent exister entre les personnes en situation d'itinérance et les autres riverains. Dans cette perspective, deux secteurs sont évoqués pour mettre en œuvre des actions : le parc Émilie-Gamelin et le square Cabot. Cela passe notamment par « une programmation d'activités intensive et inclusive, afin d'occuper le domaine public durant la période estivale », « l'amélioration de l'aménagement des sites » ou « une collaboration

avec le SPVM pour assurer la sécurité » (*Ibid* : 12). Or, nous avons montré par ailleurs les impacts du développement de ces activités qui visent à pacifier et à sécuriser les lieux (Margier, 2013). En effet, beaucoup des itinérants inuits réagissent négativement au développement de ces animations, à travers lesquelles ils voient plutôt une atteinte au « chez-soi » qu'un processus inclusif. Les propos de l'une des répondantes, évoquant l'animation dans le square Cabot l'illustrent clairement :

[...] it's like been pushed out from my home, you have no choice to leave. You even could stay but it's just like [...]. It's getting tough, yeah... It's like we're being forced to get out and find homes, I feel like when they have activities, we have to find something to do. So a lot of what we're doing is getting an apartment, so when things do happen, we have a place to go [...], a lot of them restrain to go home. So it's getting kind of boring. (I1)

Par la transformation des valeurs symboliques associées à ces espaces publics et l'imposition de normes résidentielles se joue donc une forme de « dispersion douce » (Margier, 2013) incitant ces personnes itinérantes à quitter les lieux et à recomposer leurs propres géographies. Par ailleurs, comme l'a signalé le RÉSEAU (2013), l'augmentation de la présence policière dans le square Cabot tend à provoquer un déplacement de la population cible, et à rendre plus difficile l'intervention des travailleurs sociaux. Toutes ces dynamiques entraînent ainsi une rupture de l'appropriation du square par les itinérants autochtones, mais également de sa constitution comme un « chez-soi » protecteur. La situation de fragilité et de dénuement de ces personnes peut donc être amenée à se renforcer sous l'influence de ces processus de sécurisation.

CONCLUSION

Ces propos montrent ainsi l'importance prise par l'appropriation du square pour les itinérants inuits qui trouvent des repères identitaires solides, leur permettant de maintenir leur identité mais également d'y développer une sécurité ontologique. Pour des populations connaissant la discrimination en d'autres lieux, cette appropriation se révèle d'autant plus importante qu'elle leur permet de tisser un réseau protecteur de relations. Plus encore, l'espace approprié devient une centralité que continuent à fréquenter certaines personnes inuites sorties de la rue. À cet égard, l'action des pouvoirs publics semble ambiguë. Reconnaisant l'importance du phénomène de l'itinérance inuite et la nécessité d'outils d'intervention spécifiques, les dynamiques de sécurisation semblent prioritaires et leur mise en œuvre devient contraignante et susceptible d'annuler certains effets de ces actions. Il convient donc de poursuivre l'analyse de l'itinérance inuite, de ses spécificités, de

ses géographies et du sens des pratiques de l'espace urbain pour concevoir des pistes d'intervention qui permettent une réelle inclusion de cette population. De manière plus générale, cet exemple nous invite à questionner l'itinérance au prisme de sa variété et à comprendre les diverses significations de l'appropriation des espaces publics selon les groupes concernés. Affiner l'analyse permettra notamment d'éviter une homogénéisation de cette population, et par conséquent une réduction de l'efficacité des politiques publiques et des interventions sociales.

BIBLIOGRAPHIE

- APNQL - ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC et DU LABRADOR. (2008). *Le phénomène de l'itinérance chez les Premières Nations au Québec*, Mémoire présenté à la Commission des Affaires Sociales, Assemblée nationale du Québec.
- BELANGER, Y et O, AWOSOGA. (2013). « Homelessness, urban Aboriginal People, and the Need for a National Enumeration », *Aboriginal Policy Studies*, Vol 2, n° 2, 4-33.
- BELLOT, C., RAFFESTIN, I., ROYER, M.N et V. NOEL. (2005). *Judiciarisation et criminalisation des populations itinérantes à Montréal*, Rapport de recherche, Université de Montréal.
- BERQUE, A. (2009). *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin.
- CARYL, P. (2014). *Aboriginal Homelessness in Canada: A literature Review*, Toronto, Canadian Homelessness Research network Press.
- CORRAL, I. (1986). *Inner city gentrification: the case of Shaughnessy Village, Montreal*, Supervised Research Project, McGill University (School of Urban Planning).
- DESMARAIS, G et G, RITCHOT. (2000). *La géographie structurale*, Paris, Éditions L'Harmattan.
- GIDDENS, A (1994). *Les conséquences de la modernité*, L'Harmattan, Paris.
- HOYAUX, A.F. (2004). « De l'espace domestique au monde domestiqué. Point de vue phénoménologique sur l'habitation », dans B. COLLIGNON et J.-F. STASZAK J.-F. (sous la dir). 2004. *Espace domestiques*, Québec, Éditions Bréal, 33-45.
- HUBERT, J.P. (1993). *La Discontinuité Critique. Essai sur les principes a priori de la géographie humaine*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- KISHIGAMI, N. (2008). « Homeless Inuit in Montreal », *Études Inuit*, Vol 32, n° 1, 73-90.
- LEACH, A. (2010). « The roots of Aboriginal Homelessness in Canada », *Parity*, Vol 23, n° 9, 12-13.
- MARGIER, A. (2013). *La cohabitation dans les espaces publics: conflits d'appropriation entre riverains et personnes marginalisées à Montréal et Paris*, Thèse de doctorat (Département des études urbaines et touristiques), Université du Québec à Montréal.

- MORIN, R., PARAZELLI, M et K. BENALI. (2008). « Conflits d'appropriation d'espaces urbains centraux. Prendre en compte les modes de relations des groupes acteurs », *Nouvelles Pratiques Sociales*, Vol 20, n° 2, 142-157.
- PARAZELLI, M. (1997). *Pratiques de « socialisation marginalisée » et espace urbain : le cas des jeunes de la rue à Montréal (1985-1995)*, Thèse de doctorat en études urbaines, Université du Québec à Montréal.
- PARAZELLI, M. (2002). *La rue attractive, parcours et pratiques identitaires des jeunes de la rue*, Québec, Presses de l'université du Québec.
- PELLEGRINO, P. (1994). « Sémiologie générale et sémiotique de l'espace », dans Pellegrino, P. (sous la dir.), *Figures architecturales, Formes urbaines. Actes du congrès de Genève de l'Association internationale de sémiotique de l'espace*, Éditions Anthropos, Genève, Collection La bibliothèque des formes, 3-48.
- RCAAQ – REGROUPEMENT DES CENTRES D'AMITIÉ AUTOCHTONES DU QUÉBEC. (2008). *Mémoire sur le phénomène de l'itinérance chez les Autochtones en milieu urbain du Québec*, présenté dans le cadre des Audiences publiques de la Commission des affaires sociales sur le phénomène de l'itinérance.
- RÉSEAU POUR LA STRATÉGIE URBAINE DE LA COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE À MONTRÉAL. (2013). *Apprendre du Square Cabot – Développer la stratégie de sécurité urbaine et d'amélioration de la qualité de vie*, Rapport Final.
- SAVOIE, D. (2011). « Des Inuit déracinés et itinérants », *Relations*, n° 753, Récupéré le 25/05/2015 de <http://www.cjf.qc.ca/fr/rerelations/impr_article.php?id=2780>
- SLOTEDIJK, P. (2005). *Écumes. Sphères III*, Paris, Éditions Pluriel.
- SLOTEDIJK, P. (2011). *Globes. Sphères II*, Paris, Éditions Pluriel.
- VILLE DE MONTRÉAL. (2010). *Agir résolument pour contrer l'itinérance. Plan d'action ciblé en itinérance*.